



**Mon
objectif:**
financer tout
en restant
flexible.

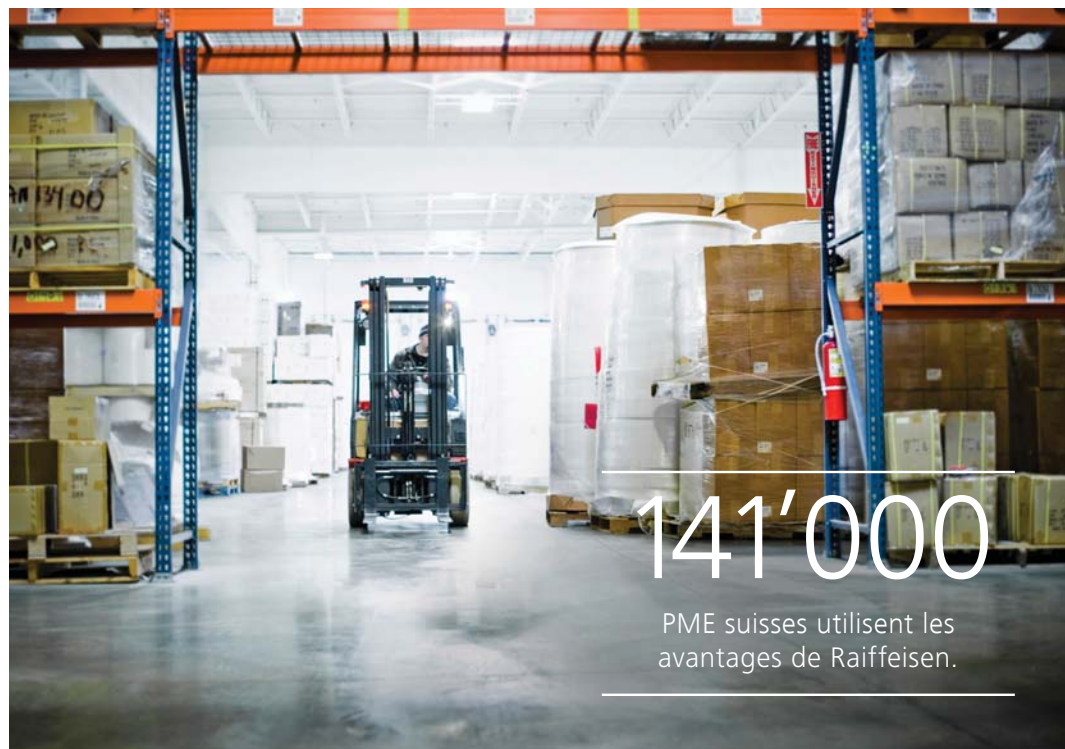
Jean-Paul Friderici
Directeur général, Friderici Spécial SA

Leasing de biens d'investissement

La solution pour les entrepreneurs qui souhaitent
conserver leur marge de manœuvre financière.

RAIFFEISEN

Ouvrons la voie



141'000

PME suisses utilisent les avantages de Raiffeisen.



15'000

francs d'investissement suffisent pour souscrire un leasing auprès de Raiffeisen.



Vous souhaitez mettre rapidement votre entreprise à la pointe de la technologie, profiter des opportunités du marché et augmenter votre compétitivité, le tout sans renoncer à votre souplesse financière?

Avec le leasing de biens d'investissement Raiffeisen, financez des technologies modernes sans mobiliser vos capitaux propres, et conservez ainsi votre marge de manœuvre financière.

Nous vous montrerons volontiers les avantages de cette forme de financement pour le succès de votre entreprise.

Il y a leasing et leasing: nous avons la solution idéale pour vos besoins.

Raiffeisen propose des solutions de financement adaptées à votre investissement. En fonction du bien d'investissement et de l'évolution de vos liquidités, vous trouverez chez nous la variante de leasing optimale pour votre entreprise et vos besoins.

Le leasing linéaire

Dans cette variante qui est la plus connue, le montant de la mensualité de leasing reste identique pendant toute la durée du contrat.

Le leasing dégressif

Une ou plusieurs mensualités de leasing plus élevées sont fixées au début du contrat. Pour la durée restante, les mensualités restent identiques, mais sont adaptées en conséquence. Si le versement ou la reprise dépasse 30% du prix d'achat, un calcul spécial est établi (voir caution de majoration).

Le leasing progressif

Si les coûts d'acquisition et les revenus qui en résultent sont décalés dans le temps, le leasing progressif peut être intéressant. Au début du contrat, une ou plusieurs mensualités de leasing plus basses sont convenues. Pour la durée restante, les mensualités sont augmentées en conséquence.

Le leasing variable

Cette forme de financement convient surtout pour les entreprises avec des revenus irréguliers, comme cela peut être le cas dans l'agriculture, le tourisme ou le bâtiment. On peut alors avoir des mensualités semestrielles ou trimestrielles pour lesquelles différentes périodes peuvent être déterminées pendant toute la durée du contrat.

La caution de majoration

Si le versement dépasse 30% du prix d'achat, la caution de majoration est une alternative. Contrairement au leasing dégressif, le versement du preneur de leasing n'est ici pas pris en compte comme première mensualité de leasing mais comme caution qui sert de garantie pour le financement du leasing. Le montant versé est comme convenu calculé avec des intérêts et absorbé comme paiement partiel pour les échéances mensuelles pendant toute la durée du contrat.

Pour des besoins d'investissement élevés, chez nous, vous êtes à la bonne adresse.



Leasing d'équipements pour l'industrie

Machines pour l'usinage de différents matériaux comme le métal, le plastique ou le bois, machines d'emballage, imprimantes, robots industriels, chariots élévateurs, etc.



Leasing d'équipements pour le bâtiment

Machines et engins de construction, comme par exemple pelles hydrauliques, à câbles et mini-pelles, chargeurs sur roues, sur chenilles, bulldozers, camions malaxeurs, grues fixes et mobiles, rouleaux, etc.



Leasing d'équipements pour le transport et la logistique

Camions, véhicules de livraison, remorques, semi-remorques, cars, minibus, chariots, dispositifs de manutention, véhicules communaux, etc.



Leasing d'équipements pour la médecine

Tomographes à résonance magnétique, tomodynamomètre, appareils de radiographie et à ultrasons, machines de dialyse, machines cardio-pulmonaires, appareils de thérapie par laser, etc.



Leasing d'équipements pour l'agriculture

Machines agricoles: tracteurs, moissonneuses-batteuses, presses à balles, machines de récolte, ensileuses, ainsi que machines forestières: grues forestières, déchiqueteuses à bois, etc.

Pour votre entreprise, le leasing est rentable à juste titre.

Avec le leasing de biens d'investissement de Raiffeisen, vous pouvez faire l'acquisition de nouvelles technologies pour votre entreprise sans être obligé de toucher à vos capitaux propres. Les conditions équitables de Raiffeisen contribuent au succès de votre résultat opérationnel.

Vous restez compétitifs

En vous équipant des technologies ultra-modernes au bon moment, vous saisissez vos opportunités de marché et prenez de l'avance par rapport à vos concurrents. Comme vous n'êtes pas obligé d'utiliser vos capitaux propres, ils restent à disposition pour d'autres investissements.

Vous maintenez votre flexibilité

Avec votre objet de leasing, vous réalisez les revenus nécessaires pour payer les coûts de leasing respectivement votre investissement. Malgré l'investissement réalisé, vos capitaux propres restent intacts – vous conservez votre flexibilité financière.

Vous réalisez des investissements plus économiques

Avec le leasing, vous profitez en principe de taux d'intérêt plus intéressants que pour les crédits classiques sans garanties. Comme Raiffeisen paye directement les objets, vous bénéficiez des rabais convenus pour paiement au comptant et des escomptes.

Vous êtes davantage en position de sécurité

Pendant toute la durée du contrat, les mensualités de leasing convenues restent identiques. Cela vous permet de planifier précisément les coûts de votre investissement.

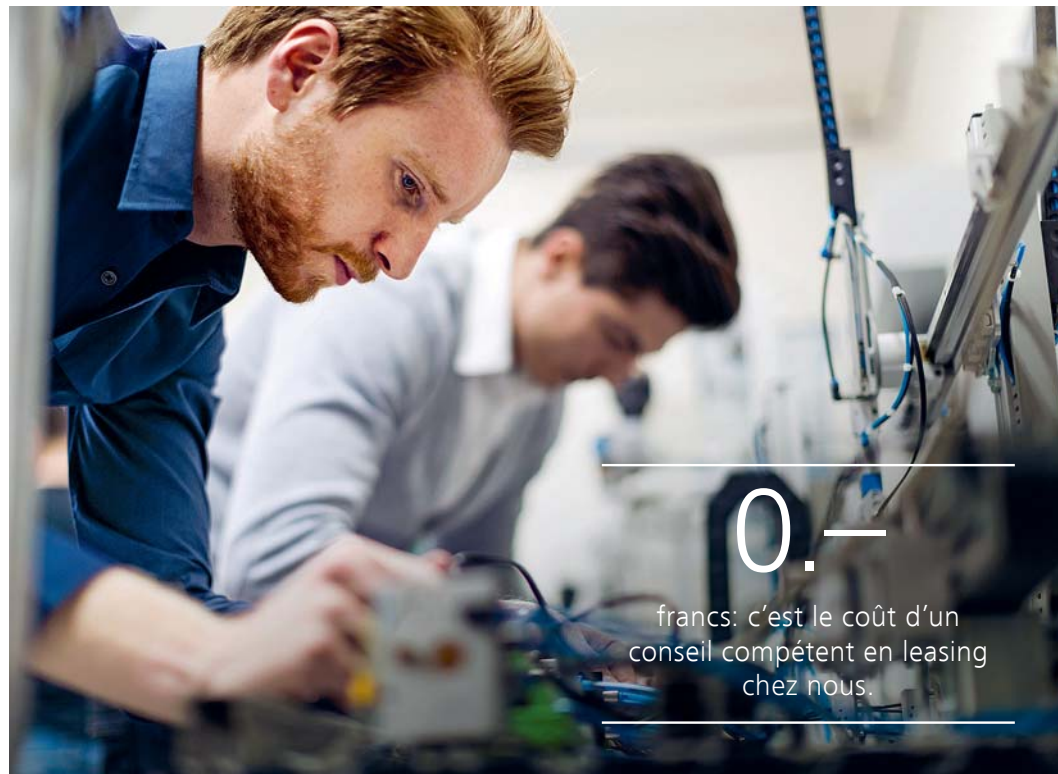
Vous bénéficiez d'un conseil compétent

Le leasing est plus qu'un produit de financement pour Raiffeisen. Il inclut également un conseil minutieux et un traitement parfait.



24

à 96 mois: c'est la durée que peut atteindre un contrat de leasing



0.-

francs: c'est le coût d'un conseil compétent en leasing chez nous.

Souscrivez un contrat de leasing et préservez vos liquidités, simplement, en quatre étapes.

1.

Vous choisissez votre bien

Comme pour tout autre achat, vous négociez les remises avec votre fournisseur. A partir d'un investissement de CHF 15'000, vous bénéficiez des avantages d'un leasing.

3.

Nous achetons le bien pour vous

Après votre accord et l'approbation de vos documents, nous concluons avec vous le contrat de leasing. Nous acquérons le bien qui est alors à votre disposition.

2.

Vous nous demandez une offre

Demandez à votre conseiller de vous établir une offre de leasing sans engagement ou faites vous-même le calcul sur raiffeisen.ch/calculleasing.

4.

Nous vous remettons le bien

Le contrat de leasing arrivé à échéance, vous pouvez acquérir l'objet à une valeur résiduelle calculée ou prendre un nouveau bien en leasing et nous laisser l'ancien en paiement.

Prenez dès maintenant un peu de temps pour un entretien avec votre conseiller Raiffeisen.

Vous trouverez de plus amples informations ainsi qu'un outil pratique de calcul de votre financement sur raiffeisen.ch/f/leasing